

## GUIDE DE PROJETS 2018-2019

|  |    |
|--|----|
| 1.PROJET SUR LES ENJEUX DES AINÉS  | 2  |
| 2.PROJET SUR LE DROIT DES TRAVAILLEURS   | 3  |
| 3.PROJET RADIO D'ÉTUDIANT(E)S PRO BONO   | 4  |
| 4.CLINIQUE DE RECHERCHE EN DROIT DE LA CONSOMMATION                            | 6  |
| 5.PROJET TESTAMENT   | 7  |
| 6.GUIDE D'INFORMATION SUR LES DROITS PARENTAUX                                 | 8  |
| 7.PROJET EN DROIT MÉDICAL ET EN SANTÉ MENTALE                                  | 9  |
| 8.CAPSULES VIDÉO SUR LA VULGARISATION DE LA LOI SUR LES INDIENS                | 10 |
| 9.GUIDE D'INFORMATION SUR LE DROIT DU LOGEMENT                                 | 11 |
| 10.PROJET SUR L'IMPACT D'UN DOSSIER CRIMINEL CHEZ LES MINEURS                  | 12 |
| 11.GUIDE D'INFORMATION SUR LA CRIMINALISATION DU TRAVAIL DE SEXE               | 13 |
| 12.GUIDE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES TRANSGENRES                            | 14 |
| 13.PROJET SUR LES ENJEUX CONCERNANT LA JEUNESSE                                | 15 |
| 14.RÉDACTION POUR LE JOURNAL LE COLLECTIF                                      | 16 |
| 15.GUIDE D'INFORMATION SUR LA FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES                  | 17 |
| 16.GUIDE D'INFORMATION SUR LES BAUX COMMERCIAUX                                | 18 |
| 17.INFOLETTRE SUR LES DROITS PARENTAUX   | 19 |
| 18.CAPSULES VIDÉO SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE AU QUÉBEC                          | 20 |
| 19.CAPSULES VIDÉO SUR LE DROIT DES ENFANTS                                     | 21 |
| 20.PROJET SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL                                | 22 |
| 21.GUIDE D'INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF | 23 |
| 22.BLOGUE SUR LES LIBERTÉS CIVILES   | 24 |
| 23.MENTORAT CONCOURS DE PLAIDOIRIE JURIPOP                                     | 25 |
| 24.ÉTUDIANT(E)S EN DROIT D'AIDER (PROJET INTERUNIVERSITAIRE)                   | 27 |

## 1. PROJET SUR LES ENJEUX DES AINÉS

---

**Organisme** : Famille Espoir

**Responsable de l'organisme** : Sophie Caron

**Notaire-superviseur du projet**: Me Marie-Claude Laquerre

### Description

Les étudiants devront préparer une conférence sur les différents régimes de protection (tutelle, curatelle, conseiller au majeur) et les mécanismes d'ouverture de ces régimes. La conférence sera présentée devant la clientèle de l'organisme.

Les sujets pourront être choisis selon les besoins et les enjeux juridiques qu'aura identifiés l'organisme pour la clientèle ainée et selon l'intérêts des étudiants. À titre d'exemple, l'aide médical à mourir, la fraude envers les aînés, le droit au logement et l'accès aux soins de santé sont des sujets qui pourraient être développés dans le cadre de cette conférence.

### Nombre d'étudiant(e)s pour ce projet

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit de la personne

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours Droit des personnes (DRT-118) ou le suivre en concomitance durant l'année scolaire 2018-2019

## 2. PROJET SUR LE DROIT DES TRAVAILLEURS

---

**Organisme** : Carrefour Jeunesse-Emploi

**Responsable de l'organisme** : Catherine Dostie

**Avocat-superviseur du projet** : Me Charles Michaud

### Description

Les étudiants devront faire une ou plusieurs présentations devant la clientèle de l'organisme sur les droits des employés/travailleurs pouvant aborder les thèmes suivants :

- Divulgence des troubles de santé, des informations personnelles
- Droit et responsabilité civile au travail
- Divulgence du casier judiciaire
- Pratiques interdites en lien avec les sanctions et le congédiement
- Conséquences d'une fausse déclaration à l'embauche

### Nombre d'étudiant(e)s pour ce projet

- ✓ 2 étudiant(e)s

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours Droit du travail (**DRT-107**) serait un atout.
- ✓ Facilité à s'exprimer devant un public

### 3. PROJET RADIO D'ÉTUDIANT(E)S PRO BONO

---

**Organisme** : Radio CFAK de l'Université de Sherbrooke

**Responsable de l'organisme** : Serge Langlois

**Avocat-superviseur du projet** :

- Pr. René Pépin
- Me Amy Hétu
- Me Thomas Grégoire
- Me Caroline Jodoin
- Me Isabelle Owston

#### Description

Ce projet demande que les étudiantes et étudiants soient assidus. En effet, ils prépareront, dans le cadre d'une émission radio, une chronique d'environ 30-35 minutes à chaque 3 semaines. Durant 2 semaines, les étudiantes et étudiants devront préparer leur émission et faire approuver le contenu par le superviseur désigné. Les émissions peuvent être réalisées en direct durant la journée (prévoir une heure pour une émission en direct), mais peuvent également être préenregistrées (prévoir 2 heures lors d'un pré-enregistrement). Les étudiantes et étudiants doivent avoir une aisance à vulgariser les concepts juridiques et à s'exprimer à la radio et finalement faire preuve de créativité (entrevues, vox pop sur le campus universitaire, etc.).

Les étudiants seront jumelés en équipe de (3) trois. Afin de diminuer la charge de travail, nous proposons aux étudiant(e)s de fonctionner de la manière suivante : à chacune des capsules, une personne sera choisie comme modérateur alors que les deux autres personnes seront interviewées. Ainsi, l'étudiant(e) ayant le rôle de modérateur aura une charge de travail moins grande pour cette capsule (pas de recherche à faire). Le rôle attribué aux étudiants pourra être en roulement au cours de l'année.

#### Nombre d'étudiant(e)s pour ce projet

- ✓ 9 étudiant(e)s :
  - 3 étudiant(e)s pour le groupe 1 : droit pénal et droits et libertés
  - 3 étudiant(e)s pour le groupe 2 : droit du travail et autre sujets divers
  - 3 étudiant(e)s pour le groupe 3 : droit de l'immigration, propriété intellectuelle et autre sujets divers

**\*\*\* Veuillez spécifier dans le formulaire pour quel(s) domaine(s) de droit vous souhaitez déposer**

votre candidature. \*\*\*

### Prérequis

- ✓ Le projet est ouvert à tous les étudiant(e)s qui sont **en deuxième année et aux années subséquentes.**
- ✓ Les étudiants doivent s'engager à suivre la formation obligatoire qui sera dispensée pour ce projet durant la semaine du 18 septembre;

## 4. CLINIQUE DE RECHERCHE EN DROIT DE LA CONSOMMATION

**Organisme** : Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF)

**Responsable de l'organisme** : Sylvie Bonin

**Avocat-superviseur du projet** : Me Simon Delisle-Beaulieu

### Description

Le mandat des étudiant(e)s sera de faire des recherches jurisprudentielles, législatives et doctrinales en droit de la consommation (droit des contrats, droit de la protection du consommateur) selon les besoins de l'organisme. Ces recherches devront être validées par l'avocat-superviseur, puis remises à l'organisme, en citant les sources utilisées. Ces recherches auront pour but d'aider l'ACEF à orienter les consommateurs vers les ressources juridiques appropriées afin de défendre leurs droits devant les tribunaux.

### Nombre d'étudiant(e)s pour ce projet

- ✓ 2 étudiant(e)s – droit de la protection du consommateur, droit des contrats

### Prérequis

- ✓ Bonne habileté de recherche
- ✓ Avoir complété ou suivre concomitamment le cours de *Droit des contrats* (**DRT 546**)

## 5. PROJET TESTAMENT

---

**Organisme** : Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke

**Responsable de l'organisme** : Nathalie Araneda

**Notaire-superviseur du projet** : Me Isabelle Dumont

### Description

Ce projet est particulièrement intéressant pour les étudiant(e)s qui envisagent une carrière en droit notarial. Au cours de la première session, les étudiants devront préparer une présentation et une brochure d'information juridique sur l'importance d'avoir un testament, les différents types de testaments, la dévolution légale ainsi que les avantages que présente le testament notarié. Au cours de la deuxième session, les étudiant(e)s présenteront leur recherche devant la clientèle du Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke. Il pourrait être pertinent que les étudiants contactent d'autres organismes de la région pour donner leur conférence.

Suite à ces présentations, ils auront l'occasion d'assister le notaire-superviseur dans les étapes de préparation d'un testament. Ils assisteront à la rencontre client visant la cueillette d'information, à la préparation d'un projet de testament et finalement la lecture et la signature de l'acte par le notaire.

### Nombre d'étudiant(e)s pour ce projet

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit notarial

### Prérequis

- ✓ Avoir complété ou suivre concomitamment le cours Libéralités et successions (DRT-302).

## 6. GUIDE D'INFORMATION SUR LES DROITS PARENTAUX

**Organisme** : Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke  
**Responsable de l'organisme** : Nathalie Araneda  
**Avocat-superviseur du projet** : Me Anne Martin

### Description

Les étudiant(e)s devront rédiger un guide d'information sur les droits parentaux (pension alimentaire, autorité parentale, intérêt de l'enfant) ainsi que sur le fonctionnement et le rôle du département de la protection de la jeunesse (DPJ). Ce guide sera ensuite présenté devant la clientèle de l'organisme sous forme de conférence.

### Nombre d'étudiant(e)s pour ce projet

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit de la famille

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit de la famille (**DRT-218**) ou le suivre en concomitance durant l'année scolaire 2018-2019.



## 7. PROJET EN DROIT MÉDICAL ET EN SANTÉ MENTALE \_\_\_\_\_

**Organisme** : Mental Health Estrie  
**Responsable de l'organisme** : Tanya Gibson  
**Avocat-superviseur du projet** : Pr. Robert Kouri

### Description

Les étudiants devront rédiger un guide d'information juridique portant sur le consentement aux soins, l'accès aux dossiers, la garde en établissement et sur l'évaluation psychiatrique pour les personnes représentant un danger pour elles-mêmes. Le guide doit être adapté pour répondre aux besoins d'une clientèle ayant des problèmes de santé mentale ainsi qu'à leur famille. Le guide sera ensuite présenté aux usagers de l'organisme et aux citoyens de Lennoxville (il y aura donc deux présentations). Les documents ainsi que la présentation devront être fait en anglais.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit de la personne, droit médical

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent maîtriser la langue anglaise autant à l'oral qu'à l'écrit.
- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit des personnes (**DRT-118**) ou le suivre en concomitance durant la session d'automne 2018.

## 8. CAPSULES VIDÉO SUR LA VULGARISATION DE LA LOI SUR LES INDIENS

---

**Organisme** : GIIVE

**Responsable de l'organisme** : Guillaume Sirois-Gingras

**Avocat-superviseur du projet** : Me Julie Philippe et Me Josianne Philippe

### Description

Les étudiants devront faire un exercice de vulgarisation sur certaines parties de la Loi sur les Indiens et d'autres lois connexes. Ils feront état des enjeux juridiques actuels concernant les Autochtones. Leurs recherches seront présentées dans une capsule vidéo qui sera à remettre à l'organisme à la fin de l'année scolaire.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit autochtone

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours Droit constitutionnel II (**DRT-219**).

## 9. GUIDE D'INFORMATION SUR LE DROIT DU LOGEMENT

---

**Organisme** : Coopérative de Solidarité L'Autre-Toit  
**Responsable de l'organisme** : Sandy Tremblay  
**Avocat-superviseur** : Thierry Muhgoh

### Description

Ce projet se divise en deux mandats. Dans un premier temps, les étudiant(e)s devront rédiger un guide d'information sur les aspects légaux du logement et aider les usagers de l'organisme à se familiariser sur la Régie du logement. Voici quelques thèmes à titre d'exemple :

- Droits des locataires et droits du locateur
- Procédure de non-paiement de loyer pour le locateur
- Troubles de voisinage, insalubrité
- Recours des locataires et du locateur
- Porter plainte à la Régie du logement pour le locateur et le locataire
- Refus d'animaux dans un bail de logement

Dans un second temps, les étudiant(e)s devront rédiger un guide d'information qui permettra de vulgariser la *Loi sur les coopératives* et le concept de dérogation à la loi par contrat. Ce document servira au personnel de l'organisme.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit du logement

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours Droit de l'entreprise I (**DRT-113**).

## 10. PROJET SUR L'IMPACT D'UN DOSSIER CRIMINEL CHEZ LES MINEURS

---

**Organisme** : Maison Jeune-Est  
**Responsable de l'organisme** : Milidia Robichaud  
**Avocat-superviseur** : Me Kim Dingman

### Description

Les étudiant(e)s devront préparer une activité interactive et un dépliant sur l'impact d'un dossier criminel chez un mineur pour les adolescents fréquentant la Maison Jeune-Est de Sherbrooke. Les thèmes suivants pourront être exploités :

- Conséquence d'un dossier criminel sur l'avenir d'un adolescent
- Répercussion après la majorité
- Mesure extrajudiciaire
- Sanction extrajudiciaire
- Conséquences sur l'emploi
- Tribunal de la jeunesse
- *Loi sur les jeunes contrevenants*

Un bref état de la jurisprudence récente relative aux sujets choisis devra être présenté dans le dépliant et/ou l'activité interactive. L'activité présentée devant l'organisme doit être stimulante pour sa jeune clientèle.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 3 étudiants – Droit de la personne

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit pénal I (**DRT 102**).
- ✓ Expérience de camp de jour serait un atout

## 11. GUIDE D'INFORMATION SUR LA CRIMINALISATION DU TRAVAIL DE SEXE

---

**Organisme :** IRIS Estrie  
**Responsable de l'organisme :** Louise Lelièvre  
**Avocat-superviseur :** Me Elisabeth Gauthier

### Description

Les étudiant(e)s devront rédiger un guide d'information sur la criminalisation du travail du sexe. Les étudiant(e)s devront notamment aborder l'impact de la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* sur l'industrie du sexe. Ils devront également discuter des lois entourant le travail du sexe chez les mineurs et chez les majeurs ainsi que leurs impacts sur ces derniers. La distinction entre le travail du sexe et l'exploitation sexuelle devra être expliquée dans ce guide.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 2 étudiant(e)s – Droit criminel

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit pénal I (**DRT 102**).

## 12. GUIDE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES TRANSGENRES \_\_\_\_\_

**Organisme** : IRIS Estrie  
**Responsable de l'organisme** : Louise Lelièvre  
**Avocat-superviseur** : Me Geneviève M. Griffin

### Description

Dans un premier temps, les étudiant(e)s devront rédiger un guide d'information s'adressant aux personnes transgenres concernant le changement de nom et de sexe au Registre de l'état civil en prenant soin de détailler les modalités à suivre pour entreprendre une telle démarche. Dans un deuxième temps, les étudiants devront également présenter les droits des personnes transgenres et les enjeux juridiques actuels liés à la transsexualité tels que la discrimination et les recours légaux qui s'en dégagent.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 2 étudiant(e)s – Droit de la personne

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit des personnes (**DRT-118**) ou le suivre en concomitance durant l'année scolaire 2018-2019.

## 13. PROJET SUR LES ENJEUX CONCERNANT LA JEUNESSE \_\_\_\_\_

**Organisme** : Lennoxville Youth Center  
**Responsable de l'organisme** : Brooklynn Roy  
**Avocat-superviseur** : Me Nada Boumeftah

### Description

Les étudiants devront préparer une activité interactive et un dépliant pour sensibiliser les adolescents sur les enjeux juridiques liés à la jeunesse. Cette activité se déroulera en anglais et sera présentée aux usagers de l'organisme. Voici quelques thèmes qui seront traités :

- Intimidation (*Loi visant à prévenir à combattre l'intimidation et la violence à l'école*)
- Réseaux sociaux
- Conduite automobile (*Code de la sécurité routière*)
- Légalisation du cannabis
- Impact d'un dossier criminel

### Nombre d'étudiant(e)s

3 étudiant(e)s - Droit criminel

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent maîtriser la langue anglaise autant à l'oral qu'à l'écrit.
- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit pénal I (**DRT 102**).

## 14. RÉDACTION POUR LE JOURNAL LE COLLECTIF

---

**Organisme** : Journal Le Collectif de l'Université de Sherbrooke

**Responsable de l'organisme** : Martine Dallaire

**Avocat-superviseur** : Pr. Simon Roy et Pr. Marie-Claude Desjardins

### Description

Les étudiants devront rédiger des articles de 500 mots pour Le Collectif, journal étudiant de l'Université de Sherbrooke. La parution du journal se fait à chaque deux (2) semaines et les étudiants publieront leurs rédactions en alternance. Conséquemment, les étudiants rédigeront un (1) article par quatre (4) semaines. Un(e) étudiant(e) rédigera des contenus en droit pénal, tandis que l'autre étudiant(e) rédigera en droit de la consommation.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 2 étudiant(e)s – Droit criminel et droit de la consommation

### Prérequis

- ✓ Expérience journalistique ou similaire serait un atout
- ✓ Excellente maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit
- ✓ Les étudiant(e)s doivent avoir complété ou suivre concomitamment l'un des cours suivants :
  - Droit pénal général (**DRT102**)
  - Droit de la protection du consommateur (**DRT506**).



## 15. GUIDE D'INFORMATION SUR LA FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES

---

**Organisme** : Commerce Sherbrooke et Pro-Gestion Estrie

**Responsable de l'organisme** : Charles-Olivier Mercier

**Avocat-superviseur** : Me Letta Wellinger

### Description

Dans un premier temps, les étudiant(e)s devront rédiger un guide d'information sur les différentes formes juridiques d'une entreprise. Dans un second temps, ils devront discuter de l'impact de la faillite de l'entreprise dépendamment de la forme juridique. Ce guide sera ensuite présenté devant les usagers de l'organisme.

### Nombre d'étudiants

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit de l'entreprise

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours Droit de l'entreprise I (**DRT-113**).

## 16. GUIDE D'INFORMATION SUR LES BAUX COMMERCIAUX \_\_\_\_\_

**Organisme** : Commerce Sherbrooke et Pro-Gestion Estrie

**Responsable de l'organisme** : Charles-Olivier Mercier

**Avocat-superviseur** : Me Benoit Roberge

### Description

Les étudiants devront rédiger un guide d'information sur les baux commerciaux pour les entreprises. Ce guide sera ensuite présenté aux usagers de l'organisme. Voici quelques sujets à titre d'exemple :

- Installations obligatoires dans un bâtiment commercial
- Accommodations dans les bâtiments pour favoriser l'accessibilité universelle
- Clauses pour protéger le locateur et le locataire
- Assurances du bâtiment

### Nombre d'étudiants

- ✓ 3 étudiant(e)s – droit des affaires, droit commercial

### Prérequis

- ✓ Un intérêt pour le droit des affaires serait un atout.

## 17. INFOLETTRE SUR LES DROITS PARENTAUX

---

**Organisme** : MomentHom

**Responsable de l'organisme** : Bruno Bourgoïn

**Avocat-superviseur** : Me Audrey Lajoie

### Description

Les étudiants devront rédiger des articles dans une infolettre sur divers thèmes en lien avec les droits parentaux. Voici quelques thèmes à titre d'exemple :

- Autorité parentale : Droits et obligations
- Autorité parentale dans des situations de divorce, décès d'un parent
- Filiation : Droits et obligations
- Déchéance de l'autorité parentale
- Adoption au Québec

Les étudiants devront rédiger un article par mois.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 2 étudiant(e)s – droit de la famille

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit des personnes (DRT-118) ou le suivre en concomitance durant l'année scolaire 2018-2019.

## 18. CAPSULES VIDÉO SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE AU QUÉBEC \_

**Organisme** : MomentHom

**Responsable de l'organisme** : Bruno Bourgoïn

**Avocat-superviseur** : Me Daniel St-Pierre

### Description

Les étudiants devront enregistrer environ trois capsules vidéos sur des thèmes en lien avec le système de justice au Québec qui seront remises à la fin de l'année scolaire.

Voici quelques thèmes à titre d'exemple :

- Fonctionnement et admissibilité à l'aide juridique
- Distinction entre les différents tribunaux québécois
- Cheminement d'un procès à la Cour
- Justice alternative

### Nombre d'étudiants

- ✓ 3 étudiant(e)s – Procédure civile

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours de Procédure civile (**DRT-103**).
- ✓ Facilité à s'exprimer devant un public.

## 19. CAPSULES VIDÉO SUR LE DROIT DES ENFANTS

---

**Organisme** : Le Tandem

**Responsable de l'organisme** : Anne-Marie Fournelle

**Avocat-superviseur** : Me Mona Kiwan

### Description

Les étudiants devront produire environ trois capsules vidéo sur divers thèmes en lien avec le droit des enfants qui seront à remettre à la fin de l'année scolaire. Voici quelques thèmes à titre d'exemple :

- Convention relative aux droits des enfants
- Pédiatrie sociale : Codification de la pratique
- Émancipation de l'adolescent
- Décisions juridiques que peuvent prendre un enfant concernant sa garde, sa santé et son emploi
- Protection de la jeunesse

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 3 étudiant(e)s – Droit de la famille

### Prérequis

- ✓ Avoir complété le cours Droit de la famille (**DRT-218**).
- ✓ Facilité à s'exprimer devant un public.

## 20. PROJET SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL \_\_\_\_\_

**Organisme** : CALACS Estrie  
**Responsable de l'organisme** : Jessica Boulanger  
**Avocat-superviseur** : Me Joanny St-Pierre

### Description

Les étudiants devront expliquer le système judiciaire en matière de droit criminel au Canada. Ils devront également vulgariser les différentes dispositions sur les agressions sexuelles dans le Code criminel en faisant illustration avec la jurisprudence pertinente. Ils devront discuter des différentes peines liées à ces infractions criminelles. Les recherches seront présentées sous forme de dépliant explicatif.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 2 étudiant(e)s – Droit criminel

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit pénal I (**DRT 102**).
- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

## 21. GUIDE D'INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

---

**Organisme** : Association PAUSE

**Responsable de l'organisme** : Sylvie Boucher

**Avocat-superviseur** : Me Déborah Montambault-Trudelle

### Description

Les étudiant(e)s prépareront un guide d'information sur la gouvernance. Ce guide sera préparé en deux volets : l'un axé sur les questions touchant le conseil d'administration et l'autre sur les assemblées générales annuelles (A.G.A.) d'un organisme à but non lucratif.

La première portion du guide comprendra notamment des définitions et des notions d'ordre général quant aux rôles et aux responsabilités des membres d'un conseil d'administration, les procédures de prises de décisions, etc.

Le second volet, celui concernant les assemblées générales annuelles (A.G.A.), couvrira entre autre la préparation de l'assemblée, l'avis de convocation, l'ordre du jour, les procédures, le déroulement de l'assemblée, le procès-verbal, etc.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ Avoir complété le cours Droit de l'entreprise I (**DRT-113**).

### Prérequis

- ✓ Bonne maîtrise de la langue française.

## 22. BLOGUE SUR LES LIBERTÉS CIVILES

**Organisme** : Association canadienne des libertés civiles

**Responsable de l'organisme** : Brenda McPhail

**Avocat-superviseur** : Me. Cara Zwibel, Directrice, Fundamental Freedoms Program

### Description

Effectuer des recherches et acquérir des connaissances spécialisées sur une ou plusieurs questions d'actualité touchant les libertés civiles au Canada. Créer du contenu accessible au public. Les étudiants devront afficher **un billet par semaine** sur le blogue.

Les étudiantes et étudiants auront pour responsabilité première de suivre un domaine qui leur est assigné (p. ex. les tribunaux de l'Ontario, le pouvoir législatif au Québec, la Cour suprême des États-Unis, etc.) et d'afficher des billets sur le blogue de Veille sur les droits.

Les étudiantes et étudiants participeront à quatre « séances intensives » sur les libertés civiles au cours de l'année scolaire. Durant ces séances en ligne, ils/elles pourront consulter en exclusivité d'éminents spécialistes sur différents sujets relatifs aux libertés civiles. La durée de ces séances ne dépassera pas une heure.

Les étudiantes et étudiants doivent prendre part à au moins trois des quatre séances au cours de l'année.

### Nombre d'étudiants

- ✓ 2 étudiant(e)s

### Prérequis

- ✓ Habilité de communiquer ses idées par écrit



## 23. MENTORAT CONCOURS DE PLAIDOIRIE JURIPOP

---

**Organisme** : Clinique juridique Juripop  
**Responsable de l'organisme** : Me Justine Fortin  
**Avocat-superviseur** : À déterminer

### Description

Depuis 2011, ce concours de plaidoirie se veut une activité formatrice pour les élèves de 4e et 5e secondaire, ainsi que les cégépiens qui s'intéressent de façon générale au droit et à la justice. Ce projet consiste en deux étapes ; des ateliers préparatoires et une simulation de procès.

Les ateliers sont fournis « clé en main » par l'équipe de Juripop. Le concours se déroule en 3 joutes au secondaire comme au Cégep : quarts de finale, demi-finales et grandes finales. Chaque équipe est jumelée à un avocat-mentor et à un ou deux étudiants en droit (vous) qui rencontrent les équipes à raison d'environ 1h30 heures par semaine (5 semaines à l'automne, environ 10 semaines à l'hiver incluant ateliers et préparation). Lors de la session d'automne, ce sont les bénévoles-étudiants qui se chargent de transmettre aux participants les principales notions de base en droit criminel.

Ainsi, cinq ateliers ont lieu à l'automne et les thèmes abordés sont les suivants:

- Introduction au droit
- Fardeau de preuve
- Moyens de défense
- Garanties constitutionnelles de la Charte

Lors de la session d'hiver, c'est au tour de l'avocat-mentor de donner les ateliers plus pratiques pour bien préparer son équipe à la simulation de procès. Les étudiants-mentors seront alors présents pour l'assister dans cette tâche.

Ainsi, quatre ateliers ont lieu à l'hiver et les thèmes abordés sont les suivants:

- Théorie de la cause
- Preuve et procédure
- Interrogatoires, contre-interrogatoires et plaidoiries
- Détermination de la peine (suite aux quarts de finale pour les équipes qui continuent)

Ainsi, l'avocat et les étudiants en droit ont comme mandat de vulgariser les notions de droit aux élèves et de les accompagner afin que l'équipe prépare la meilleure performance dans le cadre du concours de plaidoirie.

### Nombre d'étudiants

- ✓ À déterminer selon le nombre d'inscription d'écoles secondaires et de CÉGEP de la région

### Prérequis

- ✓ Les étudiants doivent avoir complété le cours Droit pénal I (**DRT 102**).
- ✓ Avoir déjà fait un procès simulé ou expérience similaire pertinente en plaidoirie

\*\*\*Ce projet dépend essentiellement de la participation des écoles secondaires et du CÉGEP de la région. En cas de non-participation de ces derniers, le projet ne pourra malheureusement pas avoir lieu.

## 24. ÉTUDIANT(E)S EN DROIT D'AIDER (PROJET INTERUNIVERSITAIRE)

---

**Organisme** : McGill University, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal et Université de Sherbrooke

**Chargés de projet**: À déterminer

**Juriste-conseiller** : À déterminer

### Description

Des étudiant(e)s de diverses universités québécoises ont commencé, au cours des deux dernières années, à se mobiliser afin de maximiser l'impact de l'implication des étudiant(e)s en droit dans l'accès à la justice.

S'inscrivant dans la continuité de ce mouvement, les sections des universités québécoises du Réseau national d'étudiant(e)s Pro Bono ont mis sur pied, pour les années à venir, un projet conjoint officiel afin d'assurer la pérennité de cette mobilisation étudiante. La supervision du projet sera effectuée par l'UQÀM, dans l'objectif de décentraliser et d'étendre le projet débuté à l'Université de Montréal. Le projet vise à créer une voix étudiante et, ultimement, à formuler des revendications et des recommandations claires et réalistes afin de modifier l'article 128 de la *Loi sur le Barreau* qui ne permet actuellement aucune exception, pour les étudiant(e)s en droit, aux actes réservés aux avocat(e)s. Par sa nature, il se distingue donc des autres projets Pro Bono en ce qu'il ne s'associe pas à aucun organisme partenaire et ne vise pas à donner de l'information juridique. Il se veut avant tout d'offrir une structure à une mobilisation étudiante et ne se veut pas un projet destiné aux justiciables.

Afin d'atteindre l'objectif final, le projet comporte six axes d'action et de mobilisation :

1. Informer la communauté étudiante sur la problématique ;
2. Maintenir un contact constant avec les associations étudiantes pour bénéficier de leur appui;
3. Recueillir des témoignages d'avocat(e)s du Québec et à l'extérieur du Québec pour démontrer qu'une supervision adéquate des étudiant(e)s en droit est possible;
4. Rencontrer les conseils d'administration des Barreaux régionaux pour sensibiliser les avocat(e)s à la question;
5. Obtenir l'appui d'autres acteurs du domaine, notamment les juristes, les organismes communautaires œuvrant dans la défense de droits ou offrant des services juridiques, les Jeunes Barreaux, etc. ;

6. Effectuer de la recherche juridique sur la problématique, notamment une recherche sur la législation pertinente et sur les autres régimes de droit existant dans d'autres provinces ou d'autres pays.

### Nombre d'étudiant(e)s

- ✓ 2 étudiant(e)s – Accès à la justice

### Prérequis

- ✓ Ce projet est ouvert à tous les étudiants de tout niveau. Toutefois, un intérêt pour l'accès à la justice serait un atout.
- ✓ Étant donné qu'il s'agit d'un projet spécial de grande envergure, les étudiants devront soumettre leur C.V et lettre de présentation. La sélection finale des étudiants bénévoles sera faite suite à une entrevue avec les deux coordonnatrices de programme.

## Comment poser sa candidature ?

Si vous souhaitez participer à PBSC, vous devez remettre **vos curriculum vitae, la fiche d'inscription PBSC remplie, ainsi qu'une lettre de motivation au local Pro Bono (A7-223).**

La date limite pour déposer votre candidature est le **vendredi 14 septembre à 12h.** Aucune candidature reçue après cette heure ne sera prise en considération. Nous n'acceptons pas les dossiers de candidature électroniques. Si le local est fermé, glissez vos documents bien identifiés sous la porte du local.

N'hésitez pas à nous contacter à [probono.droit@usherbrooke.ca](mailto:probono.droit@usherbrooke.ca) ou en personne au local Pro Bono (A7-223) pour toute question. Si vous désirez voir un membre du comité pour lui poser vos questions, voir l'horaire de permanence sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/pbscsherbrooke>.

Les réponses concernant l'admission dans le programme seront envoyées au plus tard vendredi, **21 septembre à 16h.** Enfin, pour vous tenir au courant de toutes les activités de PBSC organisées durant l'année, suivez-nous sur Facebook!

Bonne année scolaire !

Votre comité exécutif PBSC 2018-2019 :

Alexandra Laberee-Lachapelle (*coordonnatrice de programme*)  
Marie Labrecque (*responsable à la publicité et au financement*)  
Marjorie Lepage (*responsable de projet*)  
Kabrina Péron (*coordonnatrice de programme*)